



# STATE OF CONNECTICUT



Octobre 2024

Chers parents et tuteurs,

La sécurité et le bien-être des enfants, ainsi que de toutes les personnes présentes dans nos écoles, demeurent notre priorité absolue. Récemment, plusieurs menaces ont été signalées contre les établissements scolaires du Connecticut, suscitant naturellement des inquiétudes en ce début d'année scolaire - une période habituellement marquée par l'enthousiasme et l'espoir.

Lorsque l'école de votre enfant est informée de potentielles menaces, soyez assurés que le directeur et le personnel scolaire s'engagent à transmettre ces informations aux familles et à la communauté scolaire dans les plus brefs délais. Cependant, il se peut qu'il y ait des limites à ce qui peut être partagé, en raison de la nature sensible des informations et de la nécessité de protéger chacun. La police et les premiers intervenants locaux, qui font partie des Comités de sécurité et de sûreté des écoles (School Security and Safety Committees), sont pleinement informés des menaces signalées et collaborent étroitement avec le personnel scolaire pour gérer tout problème de sécurité.

Toutes les écoles du Connecticut doivent disposer d'un Plan de sécurité et de sûreté, élaboré en tenant compte des recommandations des Comités de sécurité et de sûreté des écoles. Les plans se concentrent sur cinq domaines importants : la prévention, la protection, la limitation, l'intervention et le redressement. Plus précisément, les efforts sont axés sur la prévention, c'est-à-dire l'empêchement de la violence avant qu'elle ne se manifeste, ainsi que sur la préparation et la protection de tous, l'intervention rapide en cas d'urgence et le partage efficace des informations. Pour maintenir la sécurité de tous, les écoles ne divulguent pas publiquement les détails précis de leurs Plans de sécurité et de sûreté.

La sûreté et la sécurité commencent à la maison, et nous encourageons les parents et les tuteurs à nous soutenir dans ce domaine. Voici quelques façons dont les familles peuvent contribuer à des écoles sûres :

- Soyez attentifs aux activités en ligne de vos enfants, ainsi qu'aux médias sociaux et aux plateformes de jeux qu'ils utilisent.
- Discutez avec vos enfants de la gravité des menaces contre les écoles, en soulignant qu'il ne s'agit pas de blagues inoffensives. De telles menaces et faux rapports peuvent susciter la peur et entraîner des conséquences juridiques sévères, y compris l'arrestation.
- Ne permettez pas à vos enfants d'apporter des pistolets jouets ou d'autres fausses armes à l'école, car ils pourraient être confondus avec de véritables armes, effrayer les autres, perturber la journée scolaire et entraîner des sanctions pour vos enfants, y compris une suspension ou une expulsion.
- Faites attention aux informations personnelles que vos enfants partagent en ligne, car elles pourraient être utilisées à des fins abusives par des inconnus sur Internet et sur les plateformes de jeux.
- Encouragez vos enfants à signaler à la police locale ou à l'école, toute menace ou comportement menaçant qu'ils observent.
- Donnez le bon exemple sur les médias sociaux, car les enfants apprennent des adultes comment se comporter en ligne. Ne republiez pas les menaces que vous voyez sur les médias sociaux ; alertez plutôt la police.
- La loi du Connecticut exige que, si vous avez des armes à feu chez vous, elles soient conservées dans des contenants verrouillés afin que les enfants n'y aient pas accès.

Merci pour votre soutien continu. Ensemble, nous pouvons aider à protéger nos élèves et notre communauté scolaire.

Sincerely,

Ned Lamont  
Gouverneur  
State of Connecticut

Charlene M. Russell-Tucker  
Commissaire  
Département de l'Éducation du Connecticut

Ronnell A. Higgs  
Commissaire  
Département des Services d'Urgence et  
de Protection Publique du Connecticut